



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 109423

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les réseaux de santé, et plus précisément les réseaux gérontologiques. Ces associations à but non lucratif oeuvrent pour la santé et la meilleure prise en charge de la personne âgée à domicile en intervenant auprès des professionnels de l'aide et des soins, des familles et des associations de malades, avec un dévouement sans limite. Aussi souhaiterait-il connaître les intentions du Gouvernement afin de permettre l'évolution des réseaux, notamment quels sont les moyens financiers dont ils pourront bénéficier pour la pérennité de leur action de coordination.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109423

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11548